



Télécopie : 418 643-7824

Courriel : cabinet@sct.gouv.qc.ca

Monsieur Coiteux,

Je suis technologue spécialisé en imagerie médicale depuis _____ années.

Vous savez certainement qu'à titre de technologues spécialisés en imagerie médicale, nous sommes affectés à la délicate tâche d'exécution d'examens spécialisés. Non seulement nos connaissances spécialisées sont nécessaires au travail d'analyse de ces examens et aux traitements qui en découlent, le cas échéant, mais nous veillons également à la familiarisation des étudiantes et des étudiants ainsi qu'à l'entraînement pratique des technologues gradués.

Or, la formation additionnelle et les responsabilités accrues des technologues spécialisés en imagerie médicale ne sont pas reconnues à leur juste valeur.

À cet effet, notons que la réalisation d'examens spécialisés requiert des connaissances supplémentaires à celles reçues dans le cadre de la formation collégiale qui ne peuvent être acquises qu'en milieu de travail. Cette formation théorique et pratique additionnelle prend souvent plusieurs mois.

Notons également que nos fonctions comme technologue spécialisé se sont significativement complexifiées depuis 2001, année de la dernière évaluation de cet emploi aux fins de l'application du Programme d'équité salariale.

C'est ainsi qu'en 2013, le Conseil du trésor et trois organisations syndicales (FP-CSN, FSSS-CSN et APTS) ont signé une entente instituant un groupe de travail paritaire, dont le mandat est de procéder à l'examen des tâches, des fonctions et des responsabilités de tous les emplois en radiologie et d'en faire l'évaluation.

Toutefois, depuis le début de la phase « évaluation », les travaux stagnent. Le Conseil du trésor refuse de reconnaître la valeur ajoutée des cibles identifiées par le groupe de travail et qui devraient être identifiées comme des spécialités. Pendant ce temps, nos spécialités ne sont pas reconnues à leur juste valeur.

Par la présente, je vous demande donc de donner à vos négociateurs le mandat de rencontrer nos représentants syndicaux, et ce, afin de régler le problème dans les meilleurs délais. Notre demande est raisonnable, nous demandons simplement une table de négociation où, de bonne foi, les parties pourront, une fois pour toutes, s'attaquer au cœur du problème.

Signature